

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 27 (2000)
Heft: 6

Artikel: 26 novembre 2000 : les quatre initiatives refusées
Autor: Crivelli, Pablo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

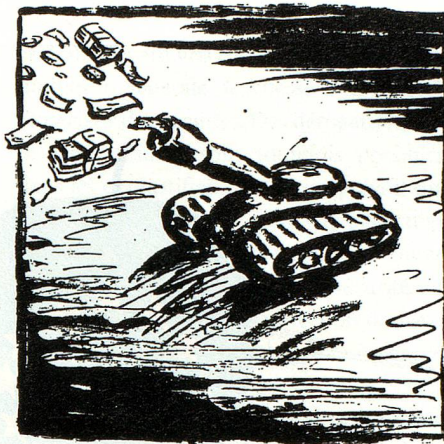
Download PDF: 24.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les quatre initiatives refusées

Les quatre initiatives populaires mises au vote n'ont pas trouvé grâce aux yeux du souverain. En revanche, la nouvelle loi sur le personnel de la Confédération a obtenu une claire majorité.

Le Conseil fédéral a gagné sur toute la ligne le 26 novembre dernier. Ce résultat était attendu dans la mesure où aucune des initiatives ne disposait du soutien d'un parti bourgeois. Les socialistes étaient seuls du camp gouvernemental à défendre les initiatives en faveur de la retraite à la carte, repoussées en bloc par des cantons suisses alémaniques plus enclins à l'économie que les latins. Le fait que l'initiative des Verts ait obtenu un meilleur résultat que celle de la Fédération des sociétés suisses d'employés trouve son explication dans le fait que cette initiative comportait également une rente pour les personnes optant pour un temps partiel après 62 ans.



L'argument du coût excessif de l'armée n'a pas convaincu le peuple.

La gauche est dans le camp des perdants également en ce qui concerne l'initiative pour la réduction des dépenses militaires, rejetée par 62,3% des votants. La «différence» latine ne s'est que partiellement manifestée, dans la mesure où cette initiative n'a trouvé de majorité de oui que dans les cantons de Genève, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud. Le seul objet sur lequel les partis

gouvernementaux ont pu fêter une victoire commune a été l'initiative sur la diminution des coûts hospitaliers, repoussée par 82% des Suisses, lesquels ont montré qu'ils ne se laissaient pas séduire par les solutions simplistes proposées par Denner. La nouvelle loi sur le personnel de la Confédération, enfin, a été acceptée par 67% des votants. Le maintien du statut de fonctionnaire, considéré par beaucoup comme un privilège anachronique, n'a pu résister au processus de libéralisation. **PC**

COMMENTAIRE

Les votations du 26 novembre dernier laissent paraître deux Suisses différentes. Ce résultat ne saurait surprendre. Car la différence de sensibilité entre Latins et Suisses alémaniques est la plus marquée sur les domaines touchant à la politique sociale, comme on a pu le constater lors de la votation sur l'assurance maternité, et à la défense nationale.

Frappés plus durement par la crise économique et par un chômage de longue durée plus élevé que les Suisses alémaniques, Romands et Tessinois ont estimé raisonnable d'aspirer à une retraite dès 62 ans. La droite et la gauche n'interprètent pas de la même façon les résultats de ce vote populaire. Si, préoccupés par l'avenir d'une AVS menacée par le vieillissement de la population, les partis bourgeois en tirent la leçon que les Suisses préfèrent une retraite généralisée à 65 ans, les perdants en retiennent qu'une bonne partie de la population est favorable à une plus grande flexibilité de l'âge de la retraite sans pénalisation.

La session de printemps des Chambres fédérales à Lugano tracera sans doute les premiers contours d'une nouvelle solution, d'un compromis «à la Suisse», qu'on sortira comme par magie du chapeau-claque, pour réduire à la fois la fracture entre les régions linguistiques et préserver les caisses de l'AVS: une retraite à 65 ans pour tous avec des déductions du montant de la rente pour ceux qui choisiraient d'anticiper l'âge de leur retraite.

Pablo Crivelli

Résultats des votations fédérales

Canton	Age de la retraite (Féd. suisse des empl.)		Age de la retraite (les Verts)		Redistribution des dépenses		Coûts hospitaliers moins élevés		Loi sur le personnel de la Confédération		Participation en %
	oui %	non %	oui %	non %	oui %	non %	oui %	non %	oui %	non %	
ZH	34,6	65,4	40,4	59,6	37,1	62,9	16,3	83,7	74,0	26,0	41,6
BE	36,2	63,8	43,3	56,7	32,6	67,4	14,6	85,4	68,4	31,6	42,7
LU	30,1	69,9	36,6	63,4	29,9	70,1	19,1	80,9	73,2	26,8	41,5
UR	30,9	69,1	40,1	59,9	19,7	80,3	19,6	80,4	63,9	36,1	36,5
SZ	27,2	72,8	36,2	63,8	25,8	74,2	20,6	79,4	70,1	29,9	42,9
OW	25,3	74,7	33,5	66,5	22,2	77,8	15,6	84,4	71,9	28,1	37,6
NW	25,4	74,6	32,4	67,6	21,9	78,1	16,8	83,2	77,3	22,7	42,9
GL	31,7	68,3	39,4	60,6	27,7	72,3	17,4	82,6	71,7	28,3	37,9
ZG	28,9	71,7	35,3	64,7	29,8	70,2	16,2	83,8	78,0	22,0	46,5
FR	50,5	49,5	58,7	41,3	44,6	55,4	18,9	81,1	60,0	40,0	43,3
SO	34,9	65,1	41,9	58,1	32,4	67,6	17,3	82,7	70,2	29,8	44,0
BS	38,1	61,9	43,6	56,4	45,2	54,8	19,1	80,9	70,2	29,8	51,7
BL	36,7	63,6	41,9	58,1	37,5	62,5	15,7	84,3	72,7	27,3	41,0
SH	35,0	65,0	44,7	55,3	32,5	67,5	21,3	78,7	69,2	30,8	61,5
AR	29,9	70,1	35,5	64,5	28,1	71,9	16,3	83,7	73,6	26,4	45,0
AI	21,7	78,3	26,6	73,4	22,4	77,6	15,2	84,8	73,9	26,1	35,5
SG	31,6	68,4	38,4	61,6	29,7	70,3	17,4	82,6	75,1	24,9	38,2
GR	34,3	65,7	41,4	58,6	32,7	67,3	20,9	79,1	65,8	34,2	33,1
AG	32,5	67,5	39,9	60,1	29,9	70,1	18,2	81,8	72,8	27,2	38,5
TG	31,8	68,2	39,0	61,0	28,2	71,8	21,1	78,9	72,9	27,1	40,8
TI	63,4	36,6	67,6	32,4	49,0	51,0	30,6	69,4	47,0	53,0	41,1
VD	54,2	45,8	61,0	39,0	50,8	49,2	18,1	81,9	58,0	42,0	36,3
VS	43,0	57,0	51,6	48,4	36,5	63,5	18,2	81,8	50,3	49,7	40,8
NE	60,4	39,6	65,3	34,7	54,4	45,6	19,4	80,6	50,3	49,7	38,5
GE	56,6	43,4	62,1	37,9	60,0	40,0	18,6	81,4	54,3	45,7	47,2
JU	64,0	36,0	70,6	29,4	62,7	37,3	21,9	78,1	46,8	53,2	59,0
Total	39,5	60,5	46,1	53,9	37,7	62,3	18,0	82,0	67,0	33,0	42,5